

Fiche d'inscription <u>Jeunes</u> – <u>Saison 2022/2023</u> Badminton Club de Montigny le Bretonneux



□ Nouvelle Inscription (Au forum = 140€)				□ Réinscription (avant le 31/07/2022) (120€ pour le 1 ^{er} , 100€ pour le 2 ^{ème} et 80€ à partir du 3 ^{ème})				
JEUNES :								
☐ Minibad/Poussi Nés en 2013-2014- <i>Mardi 18h30 -20h0</i>	2015	☐ Benjamins / Minimes Nés en 2009-2010-2011- 2012 Lundi 18h30-20h	Nés	adets /Juniors 1 en 2006-2007-2008 dredi 19h -20h30	☐ Junio Nés en <i>Mercre</i> (Adulte Lo	2005 di 19h-21h	☐ Adultes C1 ☐ Adultes C2 Si validé par le responsable jeune	
	-	mon enfant participe au ci e <mark>reviendra au responsabl</mark> e				à 20h00 (30€)	l.	
<u>IDENTITE</u> :						Γ		
	NOM : N° I Prénom :			icence :			Nationalité :	
	eu de naissance : Sexe : HOMME ou FEMME							
Attestation pou	ır C.E ∶ □	I OUI ou NON □ Si O	UI, Fournir	obligatoirement ur	ne envelopp	e timbrée		
ADRESSE : CODE POSTAL :								
Téléphone Fixe :				portable :		(Parent	•	
<u>E-Mail</u>		Parent 1:						
(en MAJUSCULES)		Parent 2 :						
☐ Oui, je souhaite	recevoir	100% Bad uniquement so	us format n	umérique télécharge	able depuis	ma boite mail		
Je m'engage à res ou sur demande p		e règlement intérieur du	Badmintor	n Club de Montigny	le Bretonno	eux disponibl	e sur le site du club	
Fait a	à		Le		Signatu	ure du jeune	:	
Pièces OBLIGATOI	RES à joi	ndre avec cette fiche d'ir	nscription :					
Le <u>certificat m</u>Attestation d'inPour les MINI	édical de nformati EURS : L	Chèque pour entraineme la FFBAD ou Questionna on signée sur l'assurance a décharge parentale o te internet du BCMB)	aire de san e, le contrôl	<u>té « Sportif Mineur</u> e antidopage et le c	» droit à l'imag	ge (<i>au verso</i>)	anitaire (Document	

<u>Dossier COMPLET à retourner à</u>: Mme Christine CORDIEZ - 50 Grande Rue - 78910 TACOIGNIERES

Tél: 06 84 12 21 15 - Mail: bcmb.inscriptions@gmail.com



Fiche d'inscription Jeunes – Saison 2022/2023 **Badminton Club de Montigny le Bretonneux**



Je soussigné (e) atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBaD consultable sur le site de la FFBaD (http://www.ffbad.org/la-ffbad/lassurance/)

CONTROLE ANTIDOPAGE:

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage, - Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. » - Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

DROIT A L'IMAGE:

Lors de manifestations organisées par la FFBaD, une ligue, un comité et/ou un club affilié à la fédération, l'image et la voix du licencié, sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités de la FFBaD et ce, pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise la FFBaD et le club à procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient. Cette autorisation est consentie pour la promotion de la FFBaD et du badminton à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

Recueil d'information et de consentement sur les données à caractère personnel:

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que vos données à caractère personnel collectées par le BCMB ont été recueillies sur la base de votre consentement, lors de votre inscription au club. Elles seront conservées pendant 3 ans et sont destinées au club et à votre inscription à la FFBAD.

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment et exercer des droits d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données en contactant la présidente ou la responsable des inscriptions.. En cas de violation du RGPD, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

	Signature du licencié ou de son représentant légal : «Lu, compris et accepté"				
	DECHARGE PARENTALE 2022/2023				
Je soussigné(e)					
Représentant(e) légal(e) de l'enfant					

- Déclare décharger le Badminton Club de Montigny le Bretonneux (BCMB) de toute responsabilité envers mon enfant en dehors des créneaux d'entraînement prévus pour les jeunes (attente avant ou après les entraînements) et m'engage à m'assurer en début de séance de la présence effective des encadrants du club avant de déposer mon enfant.
- Déclare m'engager à lire les conditions générales de l'assurance du joueur licencié qui figureront sur le site internet du club à la

•	Autorise pour mon fils, ma fille, le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.	
	AUTORISATIONS DIVERSES	
•	Mon enfant est autorisé à partir seul à la fin du cours : OUI NON Si OUI, par qui :	
ait	à, le	